



Formations aux Contrats FIDIC

Programme 2018

PARIS

Les 5 & 6 Juin 2018

(Syntec Ingénierie, 148 Bd Haussmann, Paris 8^{ème})

**PREMIERE FORMATION DISPENSEE EN FRANCE
SUR LA MISE A JOUR DES CONTRATS
FIDIC ROUGE ET JAUNE
PUBLIEE EN DECEMBRE 2017**

Module 1

*L'utilisation pratique des conditions de contrat FIDIC
(construction, conception - construction, contrat harmonisé)
FIDIC Rouge et Jaune Edition 2017*

Le Français et l'Anglais seront alternativement utilisés pendant la formation

Ce module couvre les fondamentaux à maîtriser dans les contrats FIDIC 2017 et est illustré par de nombreux exemples & exercices.

Sessions organisées par : **EXEQUATUR**
(avec la participation de Syntec-Ingénierie)

n° déclaration d'activité : 52 44 07596 44
auprès du Préfet de Région de Pays de la Loire

Formation FIDIC Module 1

(Edition 2017)



L'utilisation pratique des Contrats FIDIC Rouge et Jaune

Cette formation s'adresse aux personnes amenées à travailler avec les contrats internationaux FIDIC Rouge et Jaune, édition 2017, pour la première fois et souhaitant acquérir les, ou mettre à jour leurs, connaissances de base sur ces contrats.

Objectifs

- Connaître les rôles et responsabilités, ainsi que les risques alloués aux Parties dans les contrats de construction FIDIC Rouge (*Construction*) et Jaune (*Design-Build*), édition 2017
- Comprendre le processus FIDIC d'administration d'une opération de construction, de la mise en vigueur du contrat jusqu'à sa clôture

Prérequis

Expérience dans la préparation et/ou mise en œuvre d'une opération de construction.

Public concerné

- Opérationnels chargés de la préparation & mise en œuvre de projets de construction- Directeurs de projet, Chefs de projet, Ingénieurs travaux
- Juristes et avocats susceptibles d'intervenir en support des opérationnels dans la mise en place et/ou l'administration de ces contrats
- Responsables administratif et financier, Responsables achats
- Financeurs de projets

Programme

Détaillé en page suivante.

Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre

- Transparents Powerpoint en Anglais (principale langue de travail pour les contrats FIDIC), mais explications orales en Français
- Exercices et cas pratiques / priorité sera cependant donnée aux questions des stagiaires afin de favoriser une formation pleinement dynamique et interactive

Modalités d'évaluation de la formation

- En continu par mises en pratique (exercices, cas d'étude)
- Formulaire d'évaluation renseigné « à chaud » par les stagiaires au sortir de la formation

Intervenant

- Vincent Leloup, Associé Dirigeant d'Exequatur. Ingénieur (Ponts, Eaux & Forêts, spécialisation Eau) et juriste en droit de la construction (Master Construction Law & Dispute Resolution, King's College, Londres), membre du Comité Contrats de FIDIC, Formateur Accrédité FIDIC, Membre de la liste Française d'Adjudicateurs FIDIC, Arbitre sur contrats de construction.

Durée

2 jours
(14h de formation)

Lieu

Syntec Ingénierie,
148 Bd Haussmann,
Paris 8ème

Horaires

9h00 à 17h30



Utilisation pratique des
Conditions de Contrat FIDIC
Edition 2017



Focus sur le modèle Construction
(FIDIC Rouge) et le modèle
Conception-Réalisation (FIDIC Jaune)

Programme

Heure	Journée 1	Heure	Journée 2
9h00	Session 1 <ul style="list-style-type: none">• Introduction sur FIDIC et les Contrats FIDIC• Synthèse des changements apportés par l'édition 2017 vs édition 1999	9h00	Session 5 <ul style="list-style-type: none">• Conception• Personnel, Main d'Oeuvre,• Equipements, Matériaux, Règles de l'Art• Délais / Essais / Réception
10h45	Pause café	10h45	Pause café
11h05	Session 2 <ul style="list-style-type: none">• Choix du modèle de contrat, structure• Profils de risques	11h05	Session 6 <ul style="list-style-type: none">• Responsabilité pour désordres• Métrés et évaluation• Modifications
13h00	Pause déjeuner	13h00	Pause déjeuner
14h00	Session 3 <ul style="list-style-type: none">• Dispositions générales• Rôle & Responsabilité des Parties et de l'Ingénieur	14h00	Session 7 <ul style="list-style-type: none">• Paiement / Suspension / Résiliation• Risques & Assurances• Force Majeure
15h30	Pause café	15h30	Pause café
15h50	Session 4 <ul style="list-style-type: none">• Rôle & Responsabilité des Parties et de l'Ingénieur (suite)	15h50	Session 8 <ul style="list-style-type: none">• Gestion des réclamations• Règlement des litiges
17h30	Fin journée 1	17h30	Fin journée 2

INSCRIPTION	DROITS D'INSCRIPTION
<p>Les participants peuvent s'inscrire et régler par chèque ou virement bancaire auprès de : EXEQUATUR 48 Bd Van Iseghem 44000 Nantes SIRET 812 755 163 00019 / APE 7022Z / TVA FR72 812 755 163 N° déclaration d'activité : 52 44 07596 44</p> <p>L'inscription sera prise en compte uniquement à réception du bulletin d'inscription dûment rempli et au versement de l'intégralité des droits d'inscription.</p> <p>Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), le stagiaire reçoit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une confirmation d'inscription accompagnée d'une notice d'information sur les conditions de déroulement particulières à la session (lieu, transports, accueil...) • une facture faisant office de convention simplifiée. <p>Toute inscription est soumise aux présentes conditions qui prévalent sur toute autre condition, sauf dérogation formelle et expresse de notre part. Toute contestation qui n'aurait pas été réglée à l'amiable sera portée devant les tribunaux compétents.</p> <p>Toute inscription à une formation organisée par Syntec-Ingénierie suppose l'acceptation sans réserve de ces conditions générales.</p>	<p>La formation se tiendra:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Du mardi 5 au mercredi 6 Juin 2018 • à Syntec Ingénierie, 148 bd Haussmann, 75008 Paris <p>Les droits d'inscription couvrent les prestations suivantes : les coûts pédagogiques, l'ensemble de la documentation remise, le petit-déjeuner d'accueil, les pauses et le déjeuner.</p>
ANNULATION D'INSCRIPTION	MODE DE REGLEMENT
<p>Pour toute annulation parvenant moins de deux semaines avant le début du stage, 50 % des droits d'inscription resteront acquis à EXEQUATUR.</p> <p>En cas d'absence ou d'annulation reçue après l'ouverture de la session, une facture de 100 % sera éditée (aucun remboursement ne pourra être effectué).</p> <p>Nous nous réservons le droit d'annuler cette session de formation pour cause d'un trop faible nombre d'inscriptions ou toute autre raison. Nous nous efforcerons de prévenir les participants au plus tard deux semaines avant la session de formation et rembourserons intégralement les sommes versées. Nous ne saurions être tenus responsables pour tous frais de réservation de voyage et/ou hôtel déjà engagés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 1 794€ TTC (1 495€ HT) pour la formation principale sur 2 jours <p>- Par Chèque bancaire à l'ordre de EXEQUATUR adressé à EXEQUATUR, 48 Bd Van Iseghem, 44000 Nantes</p> <p>Ou</p> <p>- Par virement à « EXEQUATUR » BNP PARIBAS IBAN FR76 3000 4030 5000 0100 3747 261 BIC BNPAFRPPXXX</p>
J'ai pris connaissance des termes et accepte ces conditions générales	
Nom :	Prénom :
Signature & cachet société :	
Information et inscription : Martine Roux-Herry - Tél. : 01 44 30 49 58 - m.roux-herry@syntec-ingenierie.fr	



FORMATIONS FIDIC MODULE 1
"L'utilisation pratique des conditions de contrat FIDIC"
FIDIC Rouge et Jaune Edition 2017
Mardi 5 & Mercredi 6 Juin 2018

Syntec Ingénierie, 148 Bd Haussmann, 75008 Paris

SOCIETE DU STAGIAIRE *

Raison sociale :
Service commanditaire :
Nom du responsable :
Adresse /CP/Ville :
Tél :
Mail :

STAGIAIRE *

Mme. M.
Nom :
Prénom :
Fonction :
Adresse/CP/Ville :
Tél :
Mail :

FACTURATION *

Raison sociale :
Service :
Responsable du dossier :
Adresse/CP/Ville :
Tél :
Mail :

Cachet de la société et signature du responsable de formation *

Paiement par :
 Chèque
 Virement (voir dans les conditions générales)

*Compte tenu de nos CGV annexées au bulletin d'inscription,
nous ne facturons pas les OPCA,
mais uniquement la société du stagiaire.*

*Merci de joindre les conditions générales signées
et revêtues du tampon de votre société*

() Informations nécessaires à la validation de l'inscription*